



Doc. 13651
26 janvier 2015

La situation humanitaire des réfugiés et des personnes déplacées ukrainiens

Amendement¹ n° 34

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 13.3, ajouter les mots suivants :

« et à porter assistance à ceux qui souhaitent rentrer en Ukraine ».

Note explicative

Il est normal que certains réfugiés veuillent rentrer chez eux en Ukraine. Si la Fédération de Russie prenait en charge leur séjour en Russie, elle serait obligée de faciliter leur retour.

Déposé par:

ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, CE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
L'OVOCHKINA Yuliya, Ukraine, CE
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE
SELVİ Ömer, Turquie, CE
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
SOTNYK Olena, Ukraine, NI
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
VLASENKO Sergiy, Ukraine, NI
WALTER Robert, Royaume-Uni, CE

1. 2015 - Première partie de session

